

Alain Czyz -

aczyz@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du 1 juin 2007

Compte-rendu validé lors de la réunion du 19 septembre 2007

1. Ordre du jour

L'ordre du jour qui porte sur les points suivants a été accepté dans l'ordre suivant:

- Validation du compte rendu de la réunion précédente
- Prochaine réunion du comité permanent de la directive (juillet)
- Information sur la prochaine réunion ADCO
- ATEX internes
- Point sur les questions/réponses
- Divers

2. Validation du compte-rendu de la réunion du 21 mars 2007

Après quelques modifications rédactionnelles le compte rendu est validé et sera mis sur le site du **minefi**.

L'association française des gaz comprimés, l'AFGC est prête à accepter les modifications proposées par le CLATEX sur son document relatif à l'application de la directive 1999/92/CE aux installations comportant des réservoirs de gaz inflammables comprimé

Il est rappelé que les avis du CLATEX ne sont que des avis d'expert et qu'ils n'ont pas de valeur réglementaire

3. Prochaine réunion du comité permanent de la directive

La réunion est prévue le 10 juillet 2007 et à ce jour, aucun document n'a été diffusé.

4. Prochaine réunion ADCO

En raison de contingences matérielles et d'indisponibilités, il n'y aura pas de participation française à la prochaine réunion ADCO ATEX qui se tiendra à Katowice.

5. Atmosphères explosives internes

Le document sur les atmosphères explosives internes a été revu afin de tenir compte des différentes remarques. Toutefois il ne fait pas l'unanimité parmi les présents à la réunion en ce qui concerne le classement des zones à l'intérieur des équipements.

La synthèse des discussions peut se résumer ainsi :

Doit-on classer en zones selon la directive 1999/92/CE l'intérieur des équipements ? Non s'il n'existe pas d'interface ou de communication avec l'atmosphère explosive externe

Doit-on réaliser une analyse de risque vis-à-vis des risques d'explosion à l'intérieur de l'équipement ? Oui en tenant compte de la probabilité de présence d'une atmosphère explosive

Doit-on mettre du matériel conforme à la directive ATEX 94/9/CE à l'intérieur de cet équipement ? Oui mais on doit tenir compte des conditions ambiantes internes qui peuvent être plus contraignantes que celles de la 94/9/CE

Peut-on mettre un matériel non-conforme à la 94/9/CE à l'intérieur ? Oui si l'analyse de risque prouve que le matériel n'est pas une source d'inflammation ou que l'équipement résiste à l'explosion.

Le sujet sera soumis au ministère chargé du travail.

6. Point sur les questions/réponses

Il apparaît qu'un certain nombre de réponses n'ont pas été validées ou sont en attente de réponse

21/03/07 : Application des règles de sécurité en ATEX

21/03/07 : Question sur les chemins de câble

12/12/06 : location de chariots

19/09/05 : EPI et ATEX

06/06/05 : arrête-flammes

15/02/05 : citerne mobile / intervention ON pour unités fonctionnelles

15/02/05 réponse du SEI sur les arrêtés orphelins ?

18/10/04 : utilisation de matériel standard en zone 2 / appontement bateaux partagé entre 2 sociétés / zones en dehors des limites d'entreprise / réponse aux appels d'offres

18/03/04 : utilisation d'un matériel dans un autre emplacement / pompes immergées / vêtements antistatiques / composants électriques

Le point sera fait lors d'une prochaine réunion.

7. Questions diverses

SIL et ATEX.

Des participants du CLATEX souhaitent des informations sur la relation entre SIL (safety integrity level) définis dans la série des normes CEI 61508 et les catégories de la directive 94/9/CE. Deux participants proposeront des documents de synthèse sur ce thème afin de rappeler les concepts, les textes et la relation entre catégories et fiabilité (ANTICIPIA, AP3 et INERIS)

Information du MEDAD (ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables)

Le MEDAD a publié par circulaire le 28 décembre 2006 les fiches qui permettent d'appliquer l'arrêté ministériel du 29/09/05 (dit arrêté Probabilité Cinétique Intensité Gravité), à savoir :

- fiche 1 sur le comptage des personnes pour l'évaluation de la gravité,
- fiche 2 concernant la dispersion atmosphérique,
- fiche 3 relative à certains UVCE (unconfined vapor cloud explosion),
- fiche 4 "BLEVE" (Boiling liquid expansion vapor explosion),
- fiche 5 => caractérisation de la dispersion atmosphérique;
- fiche 6 fuite "tuyauteries";
- fiche 7 concernant les mesures de sécurité fondées sur une intervention humaine;
- fiche 8 sur l'exclusion de certains événements initiateurs.
- et enfin le guide lecture critique et élaboration des études de dangers (EDD) des sites AS (autorisation avec servitudes).

Un très gros travail est en cours sur la caractérisation des phénomènes dangereux (ces fiches constituent une première étape), sur les mesures de sécurité et plus largement sur ce qui concerne les problèmes liés aux probabilités (évaluation/comparaison des bases de données, etc.).

Le MEDAD travaille avec beaucoup d'experts, universitaires, bureaux d'études, organismes de contrôle, industriels, etc. qui connaissent ses travaux. Céline MAZE se tient à la disposition de tous les participants du CLATEX désireux d'obtenir de plus amples informations sur des rubriques particulières ou un secteur/sujet spécifique. Néanmoins, elle ne pense pas que le CLATEX soit l'endroit pour trancher des questions techniques ou de doctrine relatives à l'application de la réglementation Installations Classées puisque les participants, les ordres du jour concernent explicitement les problèmes liés à l'ATEX.

Les fiches seront communiquées aux membres du CLATEX et sont disponibles sur le site du MEDAD.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du CLATEX se tiendra le 19 septembre 2007 de 9h30 à 13h, au MINEFI, bâtiment ATRIUM, 5 place des Vins de France, PARIS XIIème
Métro : Cour Saint Emilion (ligne 14)

Annexe 1 : Liste des participants

CLATEX – Réunion du 1 juin 2007

Nom	Société	E-mail
Alain RZYK	CLATEX	aczyk@wanadoo.fr
Michel GIRARD	AF6C	michel.girardet@airliquide.com
Gérald FRANCKEVILLE	FLAKT SOLYVENT	gerald.franckeville@flaktwoods.com
DURY. Juc.	ANTICIPIA	contact@anticipia.com.
TURPAIN Michel	COFIP	turpain.cofip@wanadoo.fr
GRAND Philippe	A.naissance 3	ph.g. @ ap3.fr
FLEURY Philippe	Schneider Electric	Philippe.fleury@schneider-electric.com
CHATRIOT. olivier	AGRALYS	ochatriot@agralys.fr
Laurent Beauvernat	Groupe SOCIETEC	laurent.beauvernat@societec-industrie.fr
Eric JACQUOT	FIKE	eric.jacquot@fike.fr
Gilles SEGUILLON	SID STEIBLE	gilles.seguillon@sid-steible.fr
Emmanuel VAN DILLEN	LCIE	emmanuel.vandillen@lcie.fr
Daniel CHEVAL	SCR	dani.p.cheval@phelt.com
YVES SINZOT	ATEX SYSTEM	y.sinzot@atex-system.com
Patrick FORTESSE	ATEX SYSTEM	P.Fortesce@atex-system.com
Jean Louis STRINGER	APEX Consulting	stringer.apex@laposte.fr
Francis Minville	GDF	francis.minville@gdfgaz.com
Remy CORDIER	Gaz de France / DR	remy.cordier@gazdefrance.com
Remy LECLOZ	CESTA / Pia	remy.lecloz@pinea.com
Christian GERBAUD	COPREC-AT	christian.gerbaud@apave.com.
Bruno DELAURIER	LORATEX	bdeaurier@loratex.com
Luc de BROISSIA	INERIS	luc.de-broissia@ineris.fr
Thierry HOUËUX	INERIS	thierry.houeux@ineris.fr
Clair PETITRE	NORISKO	clair.petitre@norisko.com
Celine KAZE	MEED	
Salle	INRS	
Kathy MILLET	TUV Rheinland France	Kathy.millet@fr.tuv.com
Alain BUCHER	ALSTAT	alain.bucher@alstat.com

Excusés = Yves Joire Noulens
Bluenn LAINE
Laurent CEDARD